

**PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ECOLE**

|  |                           |
|--|---------------------------|
| Circonscription Lyon1er/6 <sup>ème</sup> |                           |
| ECOLE                                    | Élémentaire Michel Servet |
| Date 3/11/2015                           |                           |
| Commune                                  | Lyon 1                    |

**Participants prénom, nom, fonction****Enseignants :**

- Pascal Barbier (directeur)
- Gaële Bréhier
- Mélanie Kimmel
- Paul Fuentez
- Camille Meyrand
- Géraldine Drecq
- Florence Grirot
- Denis Roche
- Vincent Eparvier
- Félicia Védrine
- Raphaël Vulliez
- Gérard de Pierrepont

**Parents élus :**

- Fany Buy
- Marie-Cécile Dedianne
- Sophie Uliana
- Valérie Grataloup
- Gilles Delecourt
- Leila Hadjou
- Estelle Trompette
- Vincent Madignier
- Aliénor Méniolle
- Audrey Laforce

**Mairie :**

- Mme Berrached

**DDEN :**

- 

**Autres :**

- Blandine Debilly (Assistante sociale)
- Anne-Marie Vignau (infirmière)
- Valérie Tranchand (LAP)

**Absents excusés prénom, nom, fonction**

- Philippe Chareyron
- Anne-Marie Vignau (infirmière)

## ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

### Ordre du jour

1. Bilan de la rentrée scolaire :  
*Effectifs, personnels, élections des représentants des parents.*
2. Vote du règlement intérieur de l'école
3. Les projets pédagogiques et le projet d'école :  
*Les principaux projets de l'année et les nouveautés (A.P.C., temps de concertation, plus de maîtres que de classes, les élèves à besoins particuliers)*
4. Le Cadre de Vie :  
*Tous les problèmes liés aux locaux et à leur environnement immédiat, sécurité, ...*
5. La vie scolaire :  
*Organisation de l'école avec les nouveaux rythmes, perspectives de travail pour l'année.*
6. Divers.

### Compte-rendu

#### Bilan de la rentrée scolaire :

##### **Effectifs:**

| Niveau                               | Classes                | Effectifs  |
|--------------------------------------|------------------------|------------|
| CP                                   | CP CL10 BREHIER        | 25         |
|                                      | CP CL9 EPARVIER        | 25         |
|                                      | CP-CE1 CL6 GIROT       | 5          |
|                                      | <b>TOTAL DU NIVEAU</b> | <b>55</b>  |
| CE1                                  | CE1 CL2 VULLIEZ        | 27         |
|                                      | CP-CE1 CL6 GIROT       | 17         |
|                                      | <b>TOTAL DU NIVEAU</b> | <b>44</b>  |
| CE2                                  | CE2 CL3 VEDRINE        | 23         |
|                                      | CE2 CL7 DRECQ          | 25         |
|                                      | <b>TOTAL DU NIVEAU</b> | <b>48</b>  |
| CM1                                  | CM1 CL1 DE PIERREPONT  | 23         |
|                                      | CM1 CL8 BARBIER        | 25         |
|                                      | <b>TOTAL DU NIVEAU</b> | <b>48</b>  |
| CM2                                  | CM2 CL4 FUENTEZ        | 23         |
|                                      | CM2 CL5 ROCHE          | 22         |
|                                      | <b>TOTAL DU NIVEAU</b> | <b>45</b>  |
| <b>TOTAL DES EFFECTIFS CONSTATÉS</b> |                        | <b>240</b> |

Effectif en augmentation sensible (moins de 230 élèves en début d'année 2014-2015). Les perspectives pour 2015-2016 sont encourageantes et peuvent nous laisser espérer qu'il n'y aura pas de fermeture de classe dans le cas où nous sortirions du classement « école en difficulté ».

##### **Personnels :**

Nouveaux personnels : Corinne Diener (EVS administrative), Assiatou Diallo (Ambassadrice du livre)

### **Élections des représentants des parents :**

- x Taux de participation très faible 27 % et liste incomplète (13 candidats pour 20 places).
- x Peu de nouveaux parents. En 2015-2016, nombreux départs et donc nécessité de prendre les devants pour assurer le renouvellement. Tenter d'associer des parents non élus aux différentes commissions.

### **Vote du règlement intérieur de l'école**

Modifications : NON

Résultat du vote :      POUR tous                      CONTRE 0                      ABSTENTION 0

### **Les projets pédagogiques et le projet d'école :**

#### **Évaluation :**

Mise en place d'un livret numérique déjà utilisé par Mme Girot et M. Roche. Les parents pourront le consulter et le signer en ligne avec les identifiants et mots de passe fournis par l'école. Une version papier sera transmise aux parents qui en font la demande.

Mise en place d'un travail de réflexion sur les évaluations avec formation de l'équipe enseignante pour amener les élèves à plus d'autonomie et offrir une remédiation plus efficace au niveau des cycles.

#### **Accueil en classe :**

À partir de lundi 16/11 février 015 un accueil dans les classes à 8 h 20 sera mis en place pour certaines d'entre elles. Un bilan est prévu avant une éventuelle généralisation.

À leur arrivée, les élèves se rendent directement dans leur classe. Ils ont des activités calmes et ludiques qui leur sont proposées.

| <b>Avantage</b>  | <b>Inconvénient</b>  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Bonne mise en condition pour rentrer dans le travail scolaire : activités calmes et adaptées pour la concentration.</li><li>• Début de la classe plus ponctuel</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Rencontres informelles avec les parents pour des échanges d'informations rapides moins aisées.</li></ul> |

#### **Activités pédagogiques complémentaires :**

Elles se déroulent dans la mesure du possible le mercredi de 11 h 30 à 12 h 30. Elles concernent des petits groupes d'élèves désignés et pris en charge par les enseignants après autorisation des parents.

Les activités proposées se différencient de celles proposées dans les classes et ne sont pas une répétition du travail de classe. Certains groupes peuvent être des groupes de remédiation sur des compétences non acquises.

### **Plus de maîtres que de classes :**

Madame Lorenzo intervient dans les classes de cycle 2 en priorité. Elle peut être en co-animation avec l'enseignant de la classe, ou prendre un petit groupe en charge. Durant la première période, elle était présente dans la classe 10 de CP une journée par semaine.

En 2ème période, Mme Lorenzo interviendra dans les classes de CP, de CE1 et de CE2 deux jours par semaine.

### **Les élèves à besoins particuliers :**

L'enseignement proposé aux élèves est au maximum adapté à leurs besoins et à leur niveau. Il peut s'agir d'une différenciation ponctuelle comme un allègement de la tâche, des aides accrues ou encore d'une différenciation plus poussée avec un contenu totalement différent de celui proposé aux autres élèves. L'objectif est alors de proposer à l'élève d'aborder des notions accessibles avec son niveau de compétence pour une meilleure efficacité et des progrès plus rapides.

Dans certains cas, une prise en charge par un enseignant spécialisé (Rased, psychologue scolaire, maître UPE2A) peut être proposée.

Tous ces aménagements sont soumis aux parents pour information ou pour demander leur autorisation.

Une aide humaine individuelle (A.V.S.) peut être apportée aux élèves qui ont reçu une notification de la M.D.P.H.

Enfin, l'école peut faire appel au service médico-social scolaire de la ville de Lyon. Le cabinet est constitué d'une infirmière, d'une assistante sociale et d'un médecin scolaire qui se partagent plusieurs écoles. Il est à noter qu'en quatre ans, le nombre d'école pris en charge par l'assistante sociale a doublé.

### **Coéducation et Lieu Accueil Parents :**

La coéducation est une priorité pour l'Éducation nationale. Les différentes études menées concernant la réussite scolaire des élèves montrent que la qualité du lien entre les familles et l'école est un critère de réussite scolaire déterminant.

Comment, aller au-delà du formalisme et faire de la coéducation une réalité plus concrète encore?

La réflexion et l'expérimentation menée sur le LAP est élargie à l'équipe enseignante et aux parents élus afin de mettre en place des actions concrètes qui participent à l'amélioration du lien de coéducation. Une première rencontre sur le sujet entre les parents élus et l'équipe enseignante est prévue avant les vacances de fin d'année.

### **Projets de classe et d'école :**

M. Eparvier dirige les chorales de l'école. Durant les créneaux horaires de chant, sa classe est prise en charge par un autre enseignant.

Cette année, le décloisonnement a lieu le jeudi après-midi (dans la mesure du possible). Pour rappel, il s'agit d'un projet qui fédère toute l'école et qui est apparu au cours de notre réflexion sur les changements de rythmes depuis trois ans.

Nous avons profité de cette évolution pour adapter notre organisation de la nouvelle semaine scolaire au rythme des élèves dans le but de parvenir à une **plus grande efficacité dans les apprentissages**.

## ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

Des différentes recherches sur le sujet, ainsi que de nos observations quotidiennes, nous avons conclu que les élèves étaient plus disponibles pour les apprentissages durant les matinées.

Afin d'améliorer la qualité des apprentissages l'**après-midi**, nous avons souhaité mettre en place **5 ateliers de travail qui se déroulent sur 4 séances**. Cette organisation répond à trois de nos priorités :

1. Les séances sont construites de façon à **mettre les élèves en réussite**. Pour être le plus accessibles à tous, **les compétences sont abordées de façon très concrète et avec pour finalité d'aboutir à une production commune** dans laquelle chacun joue un rôle.
2. Le cadre choisi : **décloisonnement et constitution de groupes allant du CP au CM2, contribue au dynamisme et à l'enthousiasme des élèves**. L'expérience de la *Fête du li (v)re* a été éclairante à cet égard. Depuis 5 ans, les élèves participent à cet événement avec une grande motivation.
3. Les ateliers sont élaborés de façon à ce que les compétences travaillées soient le plus variées possible. Les élèves participent à tous les ateliers. Le mélange des niveaux permet également à chacun, enfants et adultes, de se rencontrer et de se connaître. Enfin, comme annoncé en introduction, **le projet est fédérateur pour l'équipe** et pousse à sortir du cadre de la classe.

La demande de financement de classes découvertes pour le cycle 2 qui a été faite pour la première période n'a pas été reçue et a été reconduite pour le printemps.

A noter que la classe de CM2 de M. Roche participe à l'opération Opéra Côté Cour.

## Le Cadre de Vie :

### Sécurité

- x Exercice incendie : 3 exercices durant l'année. Le premier aura lieu le mercredi 4 novembre.
- x Présentation du PPMS. Exercice de confinement : un exercice durant le début d'année le lundi 16 novembre.

### Travaux

- x Voir pollution et cour de récréation.
- x Réparation des rideaux dans le gymnase. Demande de 2011-2012 non réalisée.
- x Installation de casiers devant le bureau pour le périscolaire.
- x **Sécurité : installer des fermetures du type loquet pour les 2ème portes des classes (ouverture et fermeture de l'intérieur).**
- x La porte extérieure du gymnase au 3ème étage ne ferme pas correctement.
- x Toilette du 3ème étage : odeur insoutenable sur tout l'étage.

### Pollution et cour de récréation

Aucune réponse concernant la demande d'aménagement de la cour du haut pour abandonner celle qui est contiguë au tunnel. Pour rappel, nous avons fait une demande pour un aménagement concerté et impliquant les élèves avec l'appui des Robins des Villes lors de la dernière réunion sur la pollution le lundi 18 mai 2015. Madame Brugnera souhaitant activement la fermeture complète de la cour du bas aux élèves, il nous semblait que le projet proposé serait une priorité.

## ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

La prochaine réunion prévue à l'automne 2015 doit faire part des résultats de la modélisation et des propositions de scénarios d'actions. Des réponses concrètes devraient être apportées.

### **La vie scolaire :**

#### ***Périscolaire :***

Les activités ont bien repris cette année. L'équipe est stable.

Le conseil de vie périscolaire est prévu le mardi ou jeudi de la dernière semaine de novembre ou la première semaine de décembre. Il aura lieu à la Condition des Soies de 18 h 00 à 20 h 00.

Prénom, nom **du secrétaire de séance**  
**Vincent Eparvier**

Prénom, nom **du directeur d'école**  
**Pascal Barbier**

**Date : 13/11/15**

**Date : 13/11/15**

**Signature :**

**Signature :**

